

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 20 (1898)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XX

N° 9

SEPTEMBRE 1898

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

OCTOBRE

La campagne est terminée; les abeilles, malgré le beau temps, sortent peu et se préparent pour la mauvaise saison; les ouvertures sont calfeutrées, les provisions concentrées et le groupe se serre de plus en plus.

L'apiculteur soigneux se hâte de terminer, pendant ce mois et avant les froids, la mise en quartier d'hiver. Une dernière visite s'impose pour ceux surtout qui ont approvisionné leurs ruches tôt en juillet et août. Ce nourrissage précoce provoque toujours un fort développement du couvain qui absorbe énormément, et l'apiculteur qui se croit à l'abri de toute éventualité fâcheuse a quelquefois au printemps des surprises désagréables: ces colonies si prospères en automne ont défunté pendant l'hiver faute de provisions! Cela est arrivé à plus d'un qui croyait ses abeilles au sein de l'abondance. Donc, prenez la peine de vous assurer que vos petites bêtes ne manquent pas du pain que vous leur devez!

Laissez en temps ordinaire le trou de vol ouvert dans toute sa largeur et à une hauteur de 6 millimètres, car l'air est aussi nécessaire aux abeilles que le pain; par une forte bise froide il est cependant bon de mettre une planche inclinée devant l'entrée des ruches tournées à l'est.

Si vous voulez être renseignés quelquefois pendant l'hiver sur ce qui se passe dans vos colonies, placez au-dessous des cadres un carton huilé; sans déranger les abeilles, vous retirez cette feuille et un examen rapide vous dira quelle place le groupe occupe, l'état de santé des habitants, le nombre de morts, tout ce qu'il importe de savoir.

Ces derniers jours, le Jury qui fait les visites de nos ruches a malheureusement trouvé des ruches infectées de la loque et les propriétaires ne se doutaient guère de la présence du terrible ennemi. Il s'agit de veiller, et si vous trouvez quelque chose de suspect dans une ruche, consultez un collègue qui a de l'expérience. Surtout ne

cachez pas le mal, mais avertissez vos voisins pour qu'ils puissent prendre des précautions.

Au mois d'octobre on commence à faire les plantations d'arbres le long des routes, sur les places publiques et il est souvent facile de décider les entrepreneurs à prendre plutôt telle essence qu'une autre. Si au lieu de planter des platanes on choisissait des érables ou des acacias, au lieu du tilleul ordinaire le tilleul argenté, qui fleurit plus tard, on améliorerait et on prolongerait considérablement la récolte et cela pourrait se faire sans augmenter les frais de l'entreprise.

Belmont, le 20 septembre 1898.

Ulr. GUBLER.

LA RÉCOLTE DANS LE PUY-DE-DOME

La sécheresse. La loque, traitement à l'acide formique ; ruche guérie par de simples fumigations au bois pourri ; abeilles agressives, dangereuses pour le voisinage. Inconvénient de l'emploi de métaux non étamés dans la construction du cérificateur solaire. Essaim tardif.

Chalus (Puy-de-Dôme), 12 septembre 1898.

Monsieur et cher Maître,

Je viens de traverser la plus mauvaise année que j'ai eue depuis que je m'occupe d'abeilles. Les colonies, qui avaient bien hiverné, étaient en bon état au retour du printemps, *mais le mauvais temps d'avril et de mai les a décimées* ; à la fin de mai, elles n'étaient pas plus peuplées qu'au commencement de ce mois, et j'estime à 25.000 ouvrières la perte subie par chaque ruche. De plus, en juin le mauvais temps a continué ; toujours du vent, de la pluie et du froid, de sorte que la récolte a été peu abondante : 500 kilos pour mes 41 ruches. Depuis cette époque nous avons eu des chaleurs torrides sans une goutte d'eau, ce qui fait que la seconde récolte est nulle, alors que l'an passé, grâce à de bonnes pluies, mes abeilles récoltèrent près de 500 kilos de miel d'été.

L'année dernière je vous parlais de la loque et vous disais qu'il fallait s'attendre à la voir apparaître d'un moment à l'autre. Je ne m'étais pas trompé et je n'aurais pas cru être un aussi bon prophète de malheur pour moi-même. J'ai fait la découverte de la loque ⁽¹⁾, cette année, dans mon rucher et voici comment : En passant à l'extracteur les rayons d'une de mes Layens, je trouvais, dans un de ces rayons, quelques larves mortes ; immédiatement je visitai la ruche et j'acquis la certitude qu'elle était bel et bien loqueuse. Le mal n'était guère étendu encore, il y avait tout au plus 200 larves mortes et aucune parmi qui fût operculée.

Par la suite je découvris encore la loque dans quatre autres ruches,

(1) Croiriez-vous que je n'étais pas trop fâché de faire cette découverte et de pouvoir ainsi me rendre compte par moi-même de la possibilité de guérison, ou de l'incurabilité de cette maladie (A. A.).

dont une ruchette qui n'avait qu'une trentaine de larves infectées. La ruche la plus gravement atteinte contenait peut-être 1000 à 1200 larves mortes, dont un certain nombre operculées.

J'ai essayé le traitement à l'acide formique à 10 % et à des doses que j'ai portées à 120 et 150 grammes par ruche Dadant-Modifiée et 200, 300 et même 500 grammes par ruche Layens. Mes ruches sont guéries en ce moment; mais, faut-il vous le dire? je ne sais si je dois attribuer leur guérison à l'acide formique, voici pourquoi:

La ruchette Dadant, dont je parle ci-dessus, a été guérie sans aucun traitement, avant même que je reçoive l'acide formique. C'est vers le 15 juillet que je découvris la loque dans ma première ruche Layens. En la visitant de nouveau, le 30 juillet, quelle ne fut pas ma surprise de voir que le mal avait considérablement diminué, au point qu'il y avait peu de larves mortes, et cela sans que j'eusse encore fait le moindre traitement! car ce n'est que le 12 août que j'ai pu appliquer l'acide formique. Dès cette époque les larves mortes étaient très rares et, le 28 août, ayant visité attentivement la ruche je n'ai pu en découvrir une seule; de plus, le nouveau couvain m'a paru bien sain, compact et d'un blanc nacré. Cependant j'ai administré l'acide formique à plusieurs reprises aux malades, et aujourd'hui elles sont complètement guéries. Ma ruche la plus atteinte, qui seule avait du couvain operculé mort, a résisté plus longtemps. Néanmoins, dès le 25 août, le mal y diminuait et aujourd'hui (12 septembre) il n'y a peut-être pas dix larves mortes dans tous les rayons, le nouveau couvain est très beau et sain. Bref, ce résultat m'a ravi et surpris tout à la fois.

Mes ruches seront-elles radicalement guéries, et le mal ne réapparaîtra-t-il pas l'année prochaine? c'est ce que je ne puis dire; toujours est-il que les alvéoles infectés ont été nettoyés, et que le nouveau couvain est bien sain, par conséquent qu'il n'y a plus de traces de la maladie.

Peut-être douterez-vous que j'aie eu affaire à la vraie loque. Pour moi cela ne fait pas l'ombre d'un doute, d'après les descriptions du mal que j'ai lues. Voici d'ailleurs ce que j'ai observé. Les larves paraissent périr lorsqu'elles ont atteint leur complet développement ou lorsqu'elles sont près de l'atteindre. (Cependant je lis dans l'*Apiculteur* de février 1896, page 47, sous la signature P. C. Couderc: « quelques-unes (des ruches) ont « 10 à 12 cadres garnis sur leurs deux faces de couvain mort à tous les états « de développement, depuis la petite larve jusqu'à l'insecte parfait prêt à « sortir de sa prison. » Eh bien! je n'ai observé rien de pareil. Ainsi que je viens de le dire, toutes les abeilles mortes ne sont qu'à l'état de larves et non de nymphes ou d'insectes parfaits, mais ces larves mortes me semblent avoir acquis leur entier développement). En ce dernier état, elles sont allongées horizontalement, sur le dos, sur les deux parois inférieures de l'hexagone de l'alvéole, leur tête en avant et la bouche tournée vers la partie supérieure de la cellule. Elles changent de couleur en passant du blanc de la larve saine au jaunâtre, puis au brun. Souvent ce changement de coloration commence par la tête, alors que le reste du corps est beaucoup plus clair.

D'autres fois des tâches jaunes ou brunes apparaissent sur différentes parties du corps de la larve, qui se corrompt en une matière visqueuse

jaune ou brunâtre plus ou moins foncée, ayant une mauvaise odeur, et finit par se dessécher sous la forme d'une écaille adhérente à la partie inférieure de l'alvéole. Lorsque le mal atteint les larves operculées, on observe dans les opercules des trous irréguliers, plus ou moins grands. (Ne seraient-ce pas les abeilles qui font ces trous, pour voir peut-être ce qui se passe dans l'alvéole qui n'écloie pas ?)

Quant aux abeilles adultes, je n'ai pas remarqué qu'elles fussent malades, probablement parce que la maladie n'était pas assez ancienne.

Comment la loque s'est-elle introduite chez moi ? Je l'ignore complètement, n'ayant acheté ou échangé ni miel, ni cire, ni rayons, ni abeilles.

Quoique l'expérience de cette année ne me paraisse pas suffisamment concluante pour me former une opinion sur le sujet qui nous occupe, je ne puis m'empêcher de tirer des faits ci-dessus les enseignements suivants. Tout en ne niant pas l'efficacité de l'acide formique pour le traitement de la loque, je suis bien obligé d'admettre que ce n'est pas lui seul qui a guéri mes ruches, puisqu'une qui n'a reçu aucun traitement n'a plus de mal, et qu'une autre était presque guérie lorsque j'ai pu la traiter pour la première fois. Ainsi donc la loque a disparu de deux ruches sur cinq, sans que l'acide formique y fût pour rien.

Comment expliquer ce résultat ? Selon moi deux hypothèses se présentent : la première est que la loque se guérirait spontanément. M. Dennler dans la *Revue Internationale*, année 1886, p. 74 à 77, écrit que la loque se guérit d'elle-même dans les bonnes années de récolte, mais mon expérience ne vient pas corroborer la sienne, puisque ici nous n'avions pas encore eu d'aussi mauvaise année et que depuis la 1^{re} récolte les abeilles n'ont absolument rien fait. Au surplus je ne suis guère partisan de cette hypothèse. Reste la seconde, c'est que j'aurais, à mon insu, appliqué un traitement à mes ruches. Expliquons-nous. Les abeilles de ma 1^{re} ruche loqueuse, guérie sans acide formique, ont un caractère déplorable. Avant d'aller plus loin, permettez-moi, cher monsieur, d'ouvrir ici une parenthèse. Dans le numéro de janvier 1898 de la *Revue*, page 4, notre vénéré maître, Ch. Dadant, dit qu'il ne croit pas que son ouvrier qui s'occupe spécialement des abeilles en cinq ruchers (contenant probablement 4 à 500 ruches) reçoive une demi-douzaine de piqûres par an. Il faut que ses abeilles soient excessivement douces alors. Il n'en est malheureusement pas de même des miennes, je m'en aperçois assez souvent ; quoique je n'aie qu'une soixantaine de ruches, il y a des jours où, aux heures chaudes de la journée, on ne peut circuler pendant quelques minutes dans le rucher sans être piqué. En faisant la visite des ruches il faut enfumer fortement et souvent, pour tenir les abeilles en respect, et malgré cela j'*étrenne* fréquemment.

Je sais bien que certains apiculteurs diront que quelques piqûres de plus ou de moins ne sont pas une affaire, surtout au bout d'un certain temps de pratique ; je veux bien l'admettre, cependant il est probable que, ainsi que le dit M. J. Maistre dans la *Revue* de juin 1898, page 111, l'introduction du venin de l'abeille dans l'organisme de l'homme doit, à la longue, avoir de réels inconvénients pour la santé. Quoiqu'il en soit, si la chose n'est pas d'une grande importance pour l'apiculteur, qui lui du moins a de bonnes raisons pour supporter les piqûres, il n'en est plus de même pour

les voisins ou les passants. Ainsi cette année, en mai, un de mes parents et voisins faisait réparer le toit de sa grange, haute de 7 à 8 mètres, et qui se trouve à environ 30 mètres de mon rucher. Mes abeilles se mirent à attaquer les ouvriers maçons et charpentiers, qui tous furent piqués une ou deux fois; je fus obligé de leur prêter des voiles et je restai avec eux armé de l'enfumoir, une partie de la journée. Il y avait toujours autour de nous quelques abeilles qui rôdaient avec de mauvaises intentions. Enfin, quand les travaux furent finis j'éprouvai un grand soulagement.

J'ai aussi la chance d'avoir pour voisin un cousin qui est excessivement sensible aux piqûres des abeilles; il a déjà été piqué par des guêpes et des abeilles, mais jusqu'à présent ne l'avait pas été par les miennes. Or, il y a deux ou trois jours, une l'a piqué derrière le cou. Les effets des piqûres sur son organisme sont redoutables; immédiatement après il ressent des bouffées de chaleur, palpitations, suffocations, envies de vomir et se trouve prêt à défaillir. Heureusement il en a été quitte pour la peur et quelques heures de malaise. Ce qu'il y a de curieux, c'est que lorsqu'il était jeune (il a aujourd'hui 47 ans) les piqûres n'avaient pas d'autres effets sur lui que ceux qu'elles ont habituellement, un peu de douleur et d'enflure. Vous voudrez bien admettre qu'un tel voisinage n'est guère rassurant pour lui, ni pour moi non plus du reste, aussi vais-je tâcher d'y remédier. En présence de pareils inconvénients ne serait-il pas souhaitable d'avoir des abeilles qui, à qualités égales, auraient de plus celle d'être douces?

Revenons maintenant à la loque. Je disais que ma ruche malade était très méchante.

Comme pendant la visite des abeilles étaient très excitées, que j'avais été piqué et que je craignais pour les passants (cette ruche étant l'une des plus rapprochées du chemin), je l'enfumai très fortement. Je l'avais ainsi visitée deux ou trois fois, lorsque je constatai une notable amélioration et je me demandai à quoi il fallait l'attribuer, n'osant croire à une guérison spontanée, lorsque l'idée me vint que cette amélioration pouvait peut-être bien provenir de l'enfumage à haute dose que je donnais à cette ruche. Eh! me disais-je, pourquoi ne serait-ce pas cela? La fumée contient bien des désinfectants: goudron, phénol, créosote, etc. De plus les fumigations de thym n'ont-elles pas été recommandées par un auteur: Klempin? J'en étais là de mes suppositions, lorsque quelques jours après, je reçus l'*Apiculteur* d'août où je lus un article intitulé « La loque et moyen de la combattre » et signé: un Dauphinois, article dans lequel l'auteur vint confirmer ma manière de voir, en assurant avoir guéri cinq ruches loqueuses sur six, au moyen des fumigations de branches de romarin avec une pincée d'encens. Quant à moi, j'employais tout simplement du bois pourri, comme combustible dans l'enfumoir. J'appliquais les fumigations simultanément avec l'acide formique, aux quatre autres ruches. Je fumigeais tous les deux ou trois jours, le soir par le trou de vol ou le trou nourrisseur et cela pendant une quinzaine de jours.

Si je n'ai pas attendu la consécration d'expériences plus décisives pour publier ces résultats, c'est que je ne puis les faire maintenant n'ayant plus de ruches malades; c'est aussi dans le but de rendre service à quelque collègue qui aurait son rucher infecté par cette terrible maladie. Dès main-

tenant il pourra encore essayer le traitement, et je souhaite qu'il obtienne les mêmes succès que moi.

L'année dernière je vous disais que la cire que j'obtenais au purificateur solaire, n'était pas aussi belle que celle que je faisais fondre à l'eau. M. Armand Gaille, dans un article publié par la *Revue*, eut l'obligeance de m'informer, ce dont je le remercie, que toutes les parties métalliques du purificateur en contact avec la cire devaient être étamées ⁽¹⁾. Elles le sont toutes dans le mien, sauf la grille, qui n'est que galvanisée. J'ai essayé de l'enlever et ai mis tout simplement les opercules sur la feuille de fer-blanc. L'expérience m'a parfaitement réussi, la cire obtenue étant d'une très belle couleur jaune.

Le 1^{er} de ce mois j'ai été témoin d'un fait extraordinaire pour la contrée. Vers les 8 heures du matin, par un beau temps, il est sorti un essaim d'une ruche, je ne l'ai vu que lorsqu'il était au vol; il était très faible, 2 à 3000 abeilles. Cependant à cette époque nous n'avons aucune miellée, et c'était même curieux de voir les pillardes se mêler aux abeilles de l'essaim pour tâcher de leur dérober un peu de miel. C'est la première fois que pareille chose m'arrive.

Je termine cette longue lettre en vous priant de me croire votre élève reconnaissant et de recevoir mes bien sincères salutations.

Alex. ASTOR.

D'après la description donnée par notre correspondant du couvain observé, il n'est pas douteux pour nous qu'il ait eu affaire à la loque, de sorte que la guérison de la ruchette, qui n'a reçu comme traitement que des fumigations au bois pourri, semble donner créance à l'opinion émise que la fumée peut avoir une action suffisamment désinfectante — *lorsque*, ajouterons-nous, *la maladie est encore à son début*. Dans le cas dont il s'agit, en effet, les ruches ont été fortement enfumées aussitôt qu'elles ont donné des signes de maladie et la ruchette qui n'a pas reçu d'autre traitement n'avait qu'une trentaine de larves atteintes. Nous avons déjà rappelé après M. Cowan que les désinfectants ne tuent que les bacilles de la loque, tandis qu'ils sont sans action directe sur les spores ou germes, et qu'il faut par conséquent agir avant que les bacilles aient eu le temps de se sectionner en spores, sinon l'infection se propage, s'étend, au point que la guérison devient très difficile sinon impossible.

L'un des meilleurs bois pourris pour l'enfumoir et le plus employé est celui de saule, qui brûle comme de l'amadou et contient une substance dont on tire l'acide salicylique, auquel il a donné son nom (*Salix*, saule). Nous avons demandé à un chimiste, M. le Dr Alf. Curchod, à Nyon, de bien vouloir nous dire si cette substance contenue dans le saule peut avoir augmenté l'action désinfectante de sa fumée. Voici la réponse qu'il a eu l'obligeance de nous faire, par laquelle on verra qu'il ne le pense pas et que l'action de la fumée

(1) *Revue*, 1897, p. 246 et 236. — *Réd.*

doit être attribuée, comme le suppose M. Astor, aux divers produits qui se dégagent de la combustion du bois :

Voici ce que je puis vous dire. Le saule contient la *salicine*, produit qui se rattache à l'hydrure de salicyle (acide salicyleux) et à l'acide salicylique. C'est un glucoside. L'*hydrure de salicyle* qui se trouve en effet dans les fleurs de la reine des prés se transforme par oxydation en *acide salicylique*. La salicine se trouve aussi dans les bourgeons floraux de la reine des prés et pendant la floraison elle s'oxyde et se convertit en hydrure de salicyle. C'est du moins une théorie admise par quelques auteurs. Vous voyez par conséquent, par ces quelques mots, les relations existant entre ces corps, mais que l'acide salicylique n'existe pas comme tel dans le bois du saule. Je dois dire que je ne crois pas que par la pourriture du bois — pendant laquelle il se produit cependant une oxydation — la salicine puisse se transformer en acide salicylique. Il n'y aurait pourtant pas impossibilité, mais je pense que la quantité d'acide salicylique ainsi fournie serait en quantité si infinitésimale qu'elle serait sans action sur les ruches attaquées par la loque. Le résultat observé par la fumigation dont vous parlez ne proviendrait-il pas plutôt des nombreux phénols, crésols, etc., qui se dégagent de la combustion du bois ou plutôt de la distillation, et surtout de certaines essences comme le bouleau, etc. (La créosote du bois est retirée précisément par distillation du bois de bouleau et vous savez quel désinfectant puissant c'est). Il me semble que c'est plutôt par ce dernier procédé que la fumée du bois a pu agir. »

Les abeilles agressives de M. Astor, qui piquent ses voisins, nous remettent en mémoire une colonie de l'île Minorque qui, il y a neuf ans de cela (*Revue* 1889, p. 148), s'étant mise, à la suite d'une opération, à attaquer les passants sur la route, nous plongea pendant près d'une heure dans une angoisse mortelle et que nous détruisîmes le soir même. Nous engageons vivement notre correspondant à mettre sans retard à exécution son projet de se défaire de celles de ses colonies qui ont un mauvais caractère.

Il existe bien des races d'abeilles particulièrement douces ; la caucasienne (grise) en première ligne, dont nous avons possédé une colonie que nous visitâmes impunément sans employer la fumée, puis la carniolienne, très douce également, et l'italienne ; mais dans nos pays il est excessivement difficile, pour ne pas dire impossible, de conserver une race pure et les croisements ont souvent pour effet de modifier le caractère du produit, de sorte que dans le cas dont il s'agit la voie la plus sûre est de procéder par élimination et de changer la reine de toute famille dont les abeilles montrent de mauvaises dispositions. Cette sélection continuée pendant un certain temps ne peut manquer d'améliorer le caractère du rucher.

Il ressort des enquêtes qui ont été faites ces dernières années à la suite de plusieurs accidents survenus après des piqûres d'abeilles (*Revue* 1896, p. 132), que les troubles, excessivement rares heureuse-

ment, qui se produisent dans l'organisme à la suite d'une piqûre : nausées, palpitations, syncopes, ne se présentent que chez les personnes dont le cœur ne fonctionne pas normalement ; celles-ci doivent donc, après un premier avertissement, éviter à tout prix les piqûres des hyménoptères.

RÉFLEXIONS SUR L'HIVERNAGE DES ABEILLES

(Extrait du *Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube*)

Notre but, en écrivant les réflexions qu'on va lire, n'est point de nier les progrès accomplis, mais seulement de mettre en garde l'apiculteur contre l'entraînement de certains articles desquels découle, assez souvent, bien plus d'érudition que de miel.

Pour certains amateurs qui ne voient que superficiellement, la science apicole semble marcher à grands pas. Il n'en est pas toujours de même pour le praticien observateur ; il ne tarde point à s'apercevoir qu'au point de vue de l'art, ayant pour principal idéal la production du miel à bon marché, il est indispensable, pour arriver à son but, de distinguer, entre les articles qui se publient dans les nombreuses revues, ceux qui sont de nature à lui donner les résultats qu'il se propose d'obtenir.

L'apiculteur de profession a besoin de données certaines ; les questions de science ne peuvent l'intéresser qu'à la condition qu'elles puissent avantager la production du miel qu'il se propose avant tout d'obtenir.

Que la ruche soit ronde ou carrée, à cadres mobiles ou à rayons fixes, peu lui importe. Il est tout naturellement disposé à accepter celle qui, par son prix de revient et les avantages qu'elle comporte, lui fournira les produits les plus beaux et les plus nombreux, et cela au meilleur marché possible. En somme toute, l'argent économisé n'est-il pas le premier gagné ?

D'abord il n'a pas toujours le temps et le discernement nécessaires pour élucider ces longs articles si sciencés, mais aussi quelquefois si controversés entre eux. Nous voulons bien espérer que finalement l'art pratique, dont la perfectibilité est sans limites, puisse tôt ou tard retirer quelques avantages de toutes ces discussions. Mais hélas ! pourquoi y aller aussi inconsidérément ? Pourquoi ne pas appuyer ses dires d'observations plus précises ? En agissant ainsi, ces articles y gagneraient certainement le crédit et l'autorité sans lesquels ils ne peuvent avoir qu'une valeur douteuse et très relative que seule l'expérimentation pourrait rendre efficace.

Dans notre carrière déjà longue, nous avons été à même de recueillir de notre propre expérience et aussi de celle de nombreux apiculteurs, nos collègues et amis, des données pratiques qui nous sont précieuses et que, certes, nous n'échangerions pas contre ces travaux, de cabinet assez souvent, excellents en érudition, mais ne présentant pas toujours, sous l'apparence du nouveau dont on les revêt, les qualités indispensables pour être réellement utiles au point de vue de la production à la majorité des apiculteurs.

Nous avons suivi avec intérêt ces très longues discussions sur les effets

de la propolisation de la ruche, de la porosité des matériaux qui la composent et ces luttes interminables entre les partisans du calfeutrage et ceux de l'aération. Que n'a-t-on pas écrit au point de vue hygiénique de l'utilité que peuvent présenter les coussins, les plafonds perméables et imperméables, les toiles cirées, les barrettes, etc. ? A notre appréciation, tout en cherchant à s'appuyer sur les données de la science, en faisant valoir peut-être inconsidérément les effets que l'on espère obtenir de toutes ces savantes combinaisons, on a bien souvent ergoté.

La nature même de l'abeille, au point de vue de la résistance que peut offrir sa constitution si frêle en apparence, ne semble-t-elle pas trop oubliée. Cet insecte ne présente-t-il pas contre certains effets de température qui pourraient être dangereux et même morbides pour des animaux jugés bien supérieurs, une force de résistance constitutive que, conséquence d'une observation trop superficielle, on a peine à lui supposer ; de là ces erreurs involontaires que la discussion dénuée du bon sens pratique mettra peut-être encore longtemps à éclaircir entièrement. Du reste, les contradictions qui se rencontrent assez souvent dans les écrits émanant des mêmes auteurs, ne sont-elles pas une preuve suffisante pour justifier nos doutes et nos observations ?

Heureusement il est désormais un point sur lequel les praticiens qui observent et raisonnent en même temps, paraissent disposés à se mettre d'accord : ce sont les effets salutaires d'une bonne aération par le bas. Il est indiscutable que dans nos climats tempérés, quelles que soient la forme et la matière de la ruche, les résultats qu'on obtient de ce mode de faire sont en général très satisfaisants. Ne semblerait-il pas que le nœud gordien de cette question ne soit pas trop éloigné de ce procédé si simple et si naturel et que, en attendant des données plus sûres et moins passionnées, le praticien doive s'en contenter : de cette façon il obtiendra sûrement des résultats tout en évitant les inconvénients de procédés n'ayant point à leur actif de preuves suffisamment établies.

Loin de nous l'idée de vouloir faire de la science, mais l'observation des faits ne semble-t-elle pas péremptoirement démontrer que les vapeurs de l'intérieur qui se déposent en buée sur les parois, sont plus ou moins abondantes, selon l'état et la force de la population ? Si les abeilles, obéissant à un besoin instinctif, peuvent produire de la chaleur, elles ne sauraient le faire sans produire en même temps de la vapeur.

La condensation des vapeurs produites, s'effectuant d'autant plus vite et plus abondamment qu'il y a contraste entre la température intérieure de la ruche et celle de l'air ambiant, en évitant ce contraste, on doit donc empêcher dans de très grandes proportions la production de la buée et les conséquences plus ou moins funestes qui pourraient en résulter.

Or, ce contraste peut être évité :

1^o Par l'épaisseur et la porosité des parois, qui atténuent les effets réfrigérants de l'air extérieur.

2^o Par une bonne aération par le bas, qui diminuera les effets excessifs de la concentration. Un autre résultat de cette aération sera d'entraîner les gaz délétères, si préjudiciables aux abeilles, et les vapeurs condensées qui par leur poids descendent le long des parois et des rayons ; en un mot

d'assainir la ruche, d'éviter la moisissure des édifices cireux et de faciliter un bon hivernage.

Nous avons dû bien des fois, pour les besoins de notre exploitation, employer des ruches de toutes matières et de toutes formes, depuis le modeste panier d'osier, de quelques millimètres seulement d'épaisseur, jusqu'à la ruche à cadres, à double paroi, renfermant une couche d'air neutre, et toujours nous avons remarqué qu'en général les unes et les autres hivernaient bien et se conservaient saines et vivaces, quand elles étaient bien couvertes et bien aérées. Nous nous croyons donc autorisé à penser que le praticien peut se contenter d'opérer ainsi, malgré les dires de beaucoup d'apiculteurs qui ont écrit sur les abeilles.

L'expérience ne nous a pas non plus laissé bien convaincu de la nécessité de ces rétrécissements gradués des entrées des ruches au printemps, dans le but d'éviter le refroidissement qui, selon eux, pourrait nuire au couvain. Les entrées de nos ruches, disposées pour éviter les rongeurs, restent toujours grandes ouvertes et nous ne faisons exception que pour les ruches trop faibles ou désorganisées, et cela bien plus dans le but d'éviter le pillage que dans celui de concentrer la chaleur. Les ruches populeuses savent toujours résister à l'inclémence de la température, abriter leur couvain et produire assez de chaleur pour en favoriser le développement normal et la bonne éclosion. Pour parfaire aux besoins de notre exploitation, il nous est arrivé bien des fois d'acquérir, en hiver ou au printemps, des ruches en petit bois détériorées par l'âge; quelquefois même la vétusté était telle que d'énormes ouvertures existaient entre le bas de la ruche et le tablier. Eh bien, nous n'avons jamais remarqué, à part les quelques déprédations qui avaient pu leur être occasionnées par les rongeurs, que malgré cette aération, qui pouvait paraître exagérée, elles se soient trouvées en état d'infériorité sur les autres, mieux closes et aérées selon les règles de l'art.

Nous avons encore actuellement, dans nos nombreux ruchers, des ruches de toute nature : carrées, cylindriques, en paille et en bois; nos ruches à cadres, verticales et horizontales, sont fermées les unes par une toile cirée appliquée à même sur les plafonds des cadres, les autres par des traverses servant à les distancer, et nous nous croyons en mesure d'affirmer que, grâce à une bonne aération, les résultats sont les mêmes au point de vue de l'hivernage et de ses suites.

De ce qui vient d'être dit, nous croyons donc pouvoir conclure qu'il n'est pas indispensable au modeste praticien de se creuser la tête outre mesure, pour interpréter ces longues théories sur les effets physico-chimiques que peuvent produire la nature et la porosité plus ou moins grande des parois des ruches, puisque des unes et des autres on peut, par un moyen aussi simple que naturel, obtenir un bon hivernage.

Telles sont, amis lecteurs, nos impressions; nous vous les communiquons bien sincèrement, dans le but d'être utile à ceux qui, comme nous, n'ayant ni temps ni argent à gaspiller, ne peuvent et ne veulent donner à leurs abeilles que ce qui leur est nécessaire pour en obtenir le rendement le plus rémunérateur.

E. BEUVE ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Président de la Société de l'Aube. — *Réd.*

UCHER DANS LA DORDOGNE

Quatre années d'exploitation. Le nourrissage stimulant

Montagrier (Dordogne), le 23 septembre 1898.

Monsieur et honoré Maître,

Je viens, fidèle à ma promesse, me permettre de vous offrir deux vues de mon rucher de Plaisance, prises : l'une de l'est avec ma famille ; l'autre du sud avec mes deux fils, étudiants en pharmacie et dont l'aîné a pris un goût tout particulier à l'apiculture.

Si vous voulez bien me le permettre, je vous ferai un résumé, aussi succinct que possible, de mes trois années en apiculture, guidé par votre excellent ouvrage *la Conduite du Rucher*, qu'il est aujourd'hui inutile de vanter.

J'ai commencé, en 1895, avec trois ruches Dadant-Blatt ; ces trois essaims, provenant de transvasements, m'ont donné 40 kilos de miel, dont dix belles sections.

En 1896, ces trois mêmes ruches m'ont fourni à peu près pareille quantité de miel, deux essaims artificiels et un naturel, et j'ai transvasé trois ruches vulgaires achetées. Je possédais donc neuf colonies.

En 1897, j'ai acheté trois essaims avec lesquels j'ai fait trois essaims artificiels et trois trévas ; voici mon rucher élevé à quinze colonies ; mais l'année a été si mauvaise que je n'ai pas eu une goutte de miel, il a fallu nourrir et j'ai employé un quintal de sucre transformé en sirop, pour compléter les provisions d'hiver.

Au printemps dernier, j'ai employé le nourrissage stimulant ; mes colonies se sont développées d'une manière surprenante. Une italienne, entre autres, m'a paru être un phénomène : le 21 avril, elle m'a donné un essaim artificiel magnifique ; le 30 avril, un cadre de cire gaufrée, fait par moi avec une presse Haineaux, a été complètement achevée en 24 heures ; le 12 mai, j'ai mis une hausse ; le 20 mai une seconde ; le 28 une troisième ; mais, le 1^{er} juin, un essaim primaire en est sorti ; le 5, un secondaire ; et, le 7, un tertiaire que j'ai remis à la souche. Cet essaimage multiple devait naturellement arrêter la récolte ; j'ai extrait cependant 30 kilos de bien beau miel blanc, surtout celui de la première hausse. Bref, mes quinze colonies m'ont donné 150 kilos de miel et cinq essaims. Mon rucher comprend actuellement vingt colonies, sur lesquelles je compte en avoir deux d'orphelines.

Tout mon miel s'est vendu 1 fr. 50 le kilo, me donnant ainsi 30 % du capital engagé.

Je vais procéder ces jours-ci à l'hivernage. Je crois ne pas être obligé de fournir beaucoup de nourriture.

Malgré la mauvaise année, signalée de partout, je m'estime satisfait du résultat que j'ai obtenu.

Veuillez agréer, etc.

E. PUYPEYROUX.

Nous félicitons notre correspondant des résultats satisfaisants



Fig. 7. — RUCHER DE M. E. PUYPEYROUX A PLAISANCE, PRÈS MONTAGRIER (DORDOGNE)

qu'il a obtenus cette année, alors que la plupart des apiculteurs se plaignent de la saison.

La fig. 7 est la reproduction de la vue de son rucher prise du côté de l'Est.

UN NOUVEL EMPLOI DE LA PROPOLIS

dans la fabrication des feux d'artifice

Moudon (Vaud), 2 septembre.

Cher Monsieur,

Ce n'est pas pour vous parler de mon rucher, qui se joint au lamentable concert apicole de 1898, que je vous écris; c'est au sujet de la propolis dont il a été question dans les numéros de février et d'avril de la *Revue* et dont un nouvel emploi ferait une marchandise vendable. Voici comment j'ai été conduit à l'utiliser. A la suite des fêtes du Centenaire, pour lesquelles nous avons tiré des feux d'artifice chez moi, j'ai repris goût à la pyrotechnie (j'en avais fait dans ma jeunesse) pour occuper mes loisirs les jours de pluie. Or, dans la composition des feux de couleurs, lances, étoiles, il entre dans la plupart des formules de la gomme laque pulvérisée, pulvérisation qui est longue, fatigante et fastidieuse. J'ai pensé que la propolis, qui est aussi une résine, pourrait la remplacer; aussi j'ai couru au rucher en recueillir quelque peu sur les cadres et hausses (c'était au commencement d'avril). Séance tenante je l'essayai dans quelques formules et à mon grand plaisir le succès fut complet. Je ne me sers plus de gomme laque. Il n'est pas facile non plus de réduire la propolis en poudre fine, car il faut, comme vous le savez, qu'il fasse froid pour qu'elle soit cassante et qu'il ne s'y trouve pas des parcelles de cire qui la mettent en pelote et empêchent de la piler, ce qui est pourtant bien moins long que pour la gomme laque.

J'en ai envoyé un échantillon à M. Hamberger, artificier, avec lequel je suis en relation; il a trouvé dans ses essais que cela allait aussi bien que la gomme laque en modifiant quelque peu les formules. La gomme laque est assez chère et la propolis, jusqu'à présent, ne l'est pas.

Dès que j'eus constaté le fait, je songeai à vous en faire part, et, vous voyez, j'ai renvoyé jusqu'à présent. C'est la lecture de l'intéressante *Revue*, reçue aujourd'hui, qui m'a remis en mémoire ma négligence à vous écrire.

J'ai eu plusieurs essaims, mais pas de miel du tout; quelques ruches ont leurs provisions, mais la plupart sont bien pauvres.

J'espère, etc.

Edmond AGASSIZ.

DE LA DIMENSION DES ENTRÉES PENDANT LA BONNE SAISON

Espaon (Gers), 10 septembre.

Cher Monsieur Bertrand,

Dans une lettre de décembre dernier je vous consultai sur plusieurs points : vous avez bien voulu me répondre à mon entière satisfaction. Néanmoins, comme une question que je vous ai posée a paru douteuse et qu'il semblait que peut-être j'avais mal lu, je vais revenir un peu sur le sujet pour mieux nous rappeler ce dont il a été question.

Je vous parlais d'un article paru dans *L'Apiculteur* de mai 1896, dans lequel l'abbé Martin, parlant des élevages intempestifs de l'été, recommande entre autre recette de rétrécir considérablement les trous de vol. Je vous citais aussi M. de Layens comme ayant donné un conseil semblable dans son *Cours complet d'Apiculture*.

Dans la réponse du 26 février que vous m'avez envoyée et que je conserve précieusement vous écrivez :

« Vous dites que M. de Layens recommande dans son *Cours complet d'Apiculture* de rétrécir les entrées pendant toute la belle saison. J'ai cherché dans cet ouvrage où cela avait été dit, mais sans succès. Si vous avez l'occasion de me récrire, veuillez m'indiquer la page où cette recommandation se trouve. Je n'ai pas souvenir, moi qui ai beaucoup connu M. de Layens, de lui avoir entendu exprimer une opinion de ce genre. »

J'avoue que j'ai été longtemps moi-même à retrouver le paragraphe en question ; de plus, le livre ne m'appartenant pas, j'ai dû me le faire prêter à nouveau. Je lis, page 222, fin du paragraphe 161, où il est d'abord question de l'arrangement des cadres dans la ruche au printemps :

« De plus, lorsqu'on aura pris les dispositions précédentes et qu'on aura soin, pendant toute la saison, de ne laisser la porte ouverte que sur une longueur de 8 à 12 centimètres, suivant la force des colonies, on n'aura pas à craindre de voir le couvain prendre inutilement trop d'extension. En effet, si, pendant la grande récolte, on a des portes trop larges ou si on élève la ruche sur des cales, l'air arrivant sur un trop grand nombre de cadres à la fois, la mère a une tendance à étendre la ponte sur un trop grand nombre de cadres. »

Que penser de cette opinion ?

Pour moi, depuis que dans votre lettre vous m'avez permis de douter un peu de l'efficacité de la restriction de l'air à outrance à cause des effets fâcheux qu'elle pourrait entraîner, j'ai ouvert normalement mes entrées cette année de 20 à 25 centimètres, suivant force.

Voici ce que j'ai pu observer :

L'année dernière avec mes entrées réduites à 8 ou 10 centimètres (je n'ai pas poussé plus loin), j'avais énormément de couvain en juillet et août et peu de miel lors de la mise en hivernage. Par une journée très chaude les abeilles d'une ruche se sont groupées en grand nombre à plusieurs reprises sous le portique et même sous la planche de vol. J'ai cru d'abord qu'elles avaient essaimé.

Cette année, malgré mes larges entrées (doubles de l'année dernière), j'ai eu très peu de couvain aux mêmes époques. J'ai cru prudent de stimuler la ponte fin août. De plus je possède, malgré l'extrême sécheresse qui dure depuis plus de deux mois et pendant lesquels les abeilles récoltent très peu, de 12 à 13 kilos de miel dans les ruches ayant donné du surplus.

De ceci, sans me prononcer, ayant trop peu d'expérience, je conclus : que la plus ou moins grande quantité de couvain dans la ruche doit dépendre du plus ou moins de nectar récolté, ou peut-être de sa composition, stimulant la ponte plus activement une année que l'autre. L'arrivée de l'air a certainement une influence, mais ne vient sans doute qu'en second lieu.

Quant aux ruches soulevées, j'ai toujours pratiqué cette méthode indiquée dans la *Conduite du Rucher*, mais pendant la grande récolte seulement. Les abeilles étant plus nombreuses ont besoin de larges passages évitant toute perte de temps ; de plus il me paraît opportun de seconder l'effort des ventileuses s'efforçant d'envoyer beaucoup d'air dans la ruche pour mieux mûrir le miel.

Quant au surcroît de ponte qui pourrait en résulter, je crois que par l'abondance de nectar rapporté dans la ruche la ponte se trouve suffisamment limitée, les cellules étant remplies avec empressement par les ouvrières et disputées à la reine.

J'ai eu cette année une petite récolte satisfaisante eu égard à la mauvaise saison ; nous avons eu incessamment de la pluie et des orages presque tous les jours, depuis le 15 jusqu'au 30 mai, époque de la grande miellée sur l'esparcette dans ma contrée. Malgré cela les ruches se sont remplies et j'ai pu prendre environ 15 kilos de beau miel dans les hausses de mes Dadant-Blatt. Si le temps avait été beau, certainement qu'avec la floraison splendide des sainfoins les chiffres auraient augmenté. Je me déclare néanmoins satisfait, car 1896 et 1897 ne m'ont guère encouragé. Pourtant je n'ai pas perdu de ruches. Je possède aujourd'hui 12 ruches dont trois essaims de l'année qui n'ont pas fait leurs provisions à cause de la sécheresse. Mes Layens ayant été organisées depuis peu ne m'ont pas donné cette année.

Je lis avec le plus grand intérêt votre *Revue* et attends avec impatience le numéro mensuel.

Veuillez agréer, etc.

Votre élève dévoué

J.-B. GRAMONT.

Nous croyons que le conseil donné par M. de Layens de rétrécir le trou de vol pendant toute la bonne saison ne s'adresse qu'à ceux qui font usage de son modèle de ruche, auquel on reproche de favoriser par sa disposition la dissémination du couvain sur un trop grand nombre de rayons. On comprend que si le trou de vol est réduit en longueur, un moins grand nombre de rayons soient directement soumis à l'influence de l'air extérieur, si nécessaire à l'élevage du couvain. Dans nos Layens à larges entrées, nous avons souvent trouvé du couvain sur 15 et 16 rayons ; compacte dans les rayons centraux, il ne formait dans les autres que des plaques plus ou moins petites.

Dans le modèle Dadant-Blatt cet inconvénient ne peut pas se présenter, puisque le corps de ruche ne contient au maximum que 12 cadres.

Les observations de notre correspondant semblent montrer que, pour les Dadant tout au moins, le rétrécissement de l'entrée n'aurait pas l'effet que lui attribuent MM. de Layens et Martin ; cependant, une expérience basée sur deux saisons assez dissemblables n'est peut-être pas absolument concluante ; l'excessive sécheresse de cette année suffirait à elle seule pour expliquer la diminution de la ponte. On peut admettre aussi que les choses ne se seraient pas passées tout à fait de même dans des Layens.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux pour nous que, au moins, pendant la principale récolte, les entrées doivent être aussi grandes que possible ; la question du miel prime tout le reste et il suffit d'observer une ruche en pleine activité, soit dans la journée quand les milliers de butineuses entrent et sortent, soit le soir quand les ventileuses fonctionnent, pour se convaincre qu'une large ouverture est indispensable.

COMMENT ON PEUT GARANTIR DU PILLAGE

LES RUCHÉES QUI SE DÉFENDENT MAL

Partout l'on redoute le pillage, surtout à l'époque du nourrissement des abeilles. Je remarque que la race italienne est, sous ce rapport-là, presque toujours invincible et que les voleuses ne peuvent guère commettre de dégâts que dans les ruches carnioliennes. Cette dernière race est-elle moins vigoureusement constituée que les autres, ou bien l'odorat serait-il moins fortement développé chez elle ? Toujours est-il que les carnioliennes *non croisées* sont généralement peu belliqueuses.

Un moyen simple et expéditif d'empêcher le pillage et que l'on peut ajouter à ceux énumérés dans la *Revue* du 31 août (pages 156 et 157), est de renforcer les colonies ne sachant ou ne pouvant pas se défendre, par l'addition d'abeilles provenant, autant que possible, d'une colonie d'italiennes ou de chypriotes. Plus les abeilles qui serviront de renfort seront méchantes et intraitables et plus facilement l'on arrêtera le pillage.

Pour doubler ou tripler les forces défensives de la ruche pillée, carniolienne ou autre, il suffit d'y introduire le soir, avec les précautions voulues, un ou plusieurs cadres garnis d'abeilles provenant d'une colonie reconnue peu endurante à l'égard des pillardes. Les nouvelles venues, déjà irritées du mariage qu'on leur impose, monteront dès le lendemain une garde sévère et massacreront impitoyablement les voleuses trop hardies. Ce stratagème vient de me réussir et je crois devoir le signaler aux apiculteurs.

Colombier (Neuchâtel).

F.-A. JACOT.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Résultat des pesées de nos ruches d'observation en août 1898

STATIONS	Force de la Colonie	Système de ruches	Augmentation nette	Diminution	Journée la plus forte	Date
			Gr.	Gr.	Gr.	Août
Bramois..... Valais	moyenne	Dadant	—	?	?	—
Chamoson... »	»	D.	—	?	?	—
Mollens..... »	bonne	D.	—	800	200	5, 6, 7
Orsières..... »	moyenne	Rausis	—	600	700	20
Bulle..... Fribourg	forte	Dadant	?	?	—	—
La Sonnaz, »	bonne	D.	—	1.300	—	—
La Plaine... Genève	»	Layens	—	2.200	—	—
Baulmes..... Vaud	»	D.-Blatt	—	3.100	400	1
Bournens..... »	»	Dadant	—	600	200	7
Bressonnaz.... »	moyenne	D.-Blatt	a nourri	—	300	du 18 au 24
La Croix (Orbe) »	»	Dadant	1.100	—	500	3, 13
Panex-sr-Ollon. »	»	D.	—	3.250	400	2
Pomy..... »	faible	Layens	—	1.700	—	—
St-Prex..... »	moyenne	Dadant	?	—	—	—
Cormoret... Jura-Bs	bonne	D.	—	600	500	13
Belmont . Neuchâtel	moyenne	D.	a nourri	—	—	du 15 au 20
Bôle..... »	»	D.-Blatt	?	?	100	7
Coffrane.. »	bonne	Dadant	—	2.400	700	20
Côte aux fées. »	moyenne	D.-Blatt	—	760	100	17, 18
Couvet... »	»	Dadant	—	2.400	100	26
Ponts.... »	»	D.	—	4.700	100	22
St-Aubin. »	bonne m.	Layens	—	2.600	150	13

ARAIGNÉES TUANT LES ABEILLES DANS LES FLEURS MÊMES

Cher Monsieur Bertrand,

Il y a quelques jours étant occupé à faucher dans un pré non loin de la maison, je remarquai une abeille qui restait sans mouvement sur une fleur de scabieuse. Comme il faisait chaud, elle ne pouvait être engourdie, et l'ayant examinée de plus près, je vis qu'elle était morte et je remarquai une petite araignée cramponnée sous son abdomen ; elle avait enfoncé ses mâchoires près du corselet de l'abeille et l'avait tuée. Elle s'était sans doute

cachée dans l'intérieur ou sous la fleur, et avait surpris sa victime lorsque celle-ci était en train de butiner. Depuis lors, j'ai trouvé deux ou trois fois des abeilles tuées dans les mêmes conditions, et aujourd'hui encore j'ai surpris une araignée en train d'accomplir son méfait; je vous l'envoie à titre de curiosité ⁽¹⁾.

Ces bêtes malfaisantes causent déjà beaucoup d'ennuis à nos bestioles avec leurs toiles, mais je ne croyais pas qu'elles poussent l'audace jusqu'à les attaquer au milieu de leur travail.

La première récolte est complètement manquée dans notre contrée. On avait rarement vu les arbres fruitiers aussi fleuris que cette année, mais la pluie et le mauvais temps ont constamment retenu les abeilles prisonnières au logis. Aujourd'hui 28 juin, ma ruche sur balance accuse 3 kilos d'augmentation sur l'année dernière. A pareille date, ce n'est pas brillant!

Agréé, etc.

Correvon (Vaud), 28 juin.

A. PAHUD.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA MEUSE

Concours international de 1898

La *Société d'Apiculture de la Meuse* met en concours un *Manuel classique d'apiculture*, à l'usage des écoles primaires.

Le travail jugé le meilleur sera récompensé d'un *objet d'art* d'une valeur de *trois cents francs* ou de la somme en espèces.

Le manuscrit classé le deuxième recevra une *medaille de vermeil* offerte par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République.

En outre des prix désignés ci-dessus, le jury aura la faculté de décerner des *medailles* dans le cas où plusieurs travaux lui paraîtraient mériter des récompenses. De même, il sera en droit de ne décerner aucune récompense.

Les manuscrits présentés devront être inédits et écrits en langue française. Ils ne porteront aucune signature, mais seront revêtus d'une épigraphe répétée sur l'enveloppe d'un pli cacheté qui contiendra le nom et l'adresse de l'auteur et qui sera joint au manuscrit. Les plis porteurs des épigraphes correspondantes aux travaux couronnés seront seuls ouverts d'office par le jury.

Toute liberté est laissée aux concurrents pour illustrer ou non leurs manuscrits, ainsi que pour le nombre de pages du manuel. Les membres du jury ne pourront prendre part au concours.

Les manuscrits et plis cachetés devront être adressés à M. *Alfred Boinette*, président de la Société, à Bar-le-Duc, avant le *30 décembre 1898*.

(1) Cette araignée de couleur foncée est sensiblement plus petite qu'une abeille. — *Réd.*

GLANURES

Piqûres d'abeilles, immunité relative acquise par les apiculteurs, remèdes. — L'insensibilité des apiculteurs aux piqûres d'abeilles a fait dernièrement l'objet d'un rapport du Dr Langer, de Berlin, qui a publié récemment un intéressant travail de chimie sur le venin des abeilles. Le Dr Langer a envoyé une circulaire à des apiculteurs allemands leur demandant de lui dire à quel degré d'insensibilité aux piqûres ils étaient arrivés. D'après les réponses reçues, il résulte que 144 apiculteurs sont devenus insensibles, 9 prétendirent l'être depuis leur enfance, tandis que 26 déclarèrent qu'ils avaient la même sensibilité qu'au début de leur carrière apicole. Il est reconnu que l'immunité de la plupart des apiculteurs provient du grand nombre de piqûres qu'ils ont reçues et qui les a habitués au venin. Quant au nombre de piqûres qu'il faut recevoir pour acquérir l'immunité, il varie suivant les personnes; chez les unes une trentaine suffisent, chez d'autres la centaine est nécessaire. Naturellement on emploie toute espèce de remèdes pour atténuer les effets désagréables des piqûres; parmi ceux-ci il faut citer le jus de tabac, l'eau-de-vie ou le rhum, l'eau, l'ammoniaque, l'eau de seltz, l'argile, la salive, etc., des compresses chaudes et des massages. Le plus efficace paraît être l'ammoniaque. Le Dr Langer a fait aussi l'expérience qu'une solution à 5 % de permanganate de potasse était contraire au venin des abeilles et recommande des injections sous-cutanées, non sans avoir préalablement dilué cette solution dans de l'eau à raison de 1 pour 40 ou 1 pour 20. Le venin des abeilles est excessivement difficile à détruire et ni la dessiccation, ni la chaleur, ni l'alcool n'en entravent les effets. On admet généralement que l'action excitante de ce venin est due à la présence de l'acide formique, ce qui ne peut être le cas, vu que cet acide s'évapore sous l'influence de la chaleur, tandis que le venin des abeilles lui résiste, comme il vient d'être dit. Il semble plutôt que la substance venimeuse est une espèce d'alcaloïde, un groupe de combinaisons chimiques, dans lequel rentrent également un certain nombre de poisons végétaux. (PRAKTISCHER WEGWEISER FÜR BIENZÜCHTER.)

Le permanganate de potasse est également considéré comme le remède le plus efficace et le moins dangereux par le Dr Verbrugghen (*Revue* 1897, p. 79).

Un apiculteur anglais, dans le *British Bee-Journal*, recommande l'emploi du bicarbonate de soude; on se mouille le doigt de quelque liquide improvisé et on le plonge dans la poudre, puis on en frotte comme il faut la blessure (*R.* 1896, p. 183).

Remède contre les fourmis. — M. Hartwig, inspecteur-jardinier, recommande dans son ouvrage, « Culture des arbres fruitiers », le coton pour préserver les arbres fruitiers des fourmis. Le remède peut aussi s'appliquer pour empêcher les fourmis d'envahir les ruches; elles s'introduisent rarement par le trou de vol, mais très souvent par les fentes du bois de la ruche. C'est donc là qu'il faut introduire du coton brut (ouate),

dans les fils duquel les fourmis se trouvent prises et ne peuvent plus se démêler. De temps en temps le coton doit être renouvelé. Cette méthode a encore l'avantage d'empêcher les courants d'air sur le couvain sans intercepter la ventilation nécessaire. Il est bon, avec cela, de rechercher les fourmilières, de les retourner en versant de l'eau bouillante. Mais il faut prendre garde de ne pas atteindre les racines d'un arbre qui serait fortement endommagé.

M. Hartwig donne encore une recette pour éloigner les fourmis pendant un certain temps : on sème sur leur passage habituel de l'ail coupé menu ; cette odeur leur déplaît si fort qu'elles disparaissent immédiatement. L'effet se fait sentir longtemps après que l'ail a fini de donner son odeur. — (PRAKTISCHER WEGWEISER FÜR BIENZÜCHTER).

Pourquoi les vieilles abeilles ne récoltent-elles pas de pollen ? — Un journal belge croit que c'est parce que les poils de leurs brosses, corbeilles, etc., etc., sont usés par le travail. Plus les abeilles deviennent âgées, moins elles récoltent de pollen. On a souvent eu l'occasion de remarquer que les vieilles abeilles ont un duvet très léger et en désordre, tandis que leurs jeunes sœurs rentrent chargées de belles grosses pelotes de pollen. — (PRAKTISCHER WEGWEISER FÜR BIENZÜCHTER).

Moyen pratique pour éviter les piqûres et faciliter les opérations au rucher. — Sous ce titre, M. X. Melchior décrit comment il s'y prend pour maîtriser plus sûrement les abeilles :

« Je crois, dit-il, avoir trouvé un moyen de mater les abeilles les plus méchantes en versant quelques gouttes d'*acide phénique brut* — qui ne coûte presque rien — soit sur la cince (?) allumée, sur la fibre végétale de M. Cabasse, sur les chiffons de coton, l'amadou, le bois pourri ou les champignons secs recueillis dans les forêts. Cette fumée phéniquée fait disparaître les abeilles comme par enchantement et facilite les opérations du rucher.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre des Abeilles en collaboration : Elsässer, inst., Gmellin, pasteur, Klein, pasteur, Dr Krancher, directeur, et V. Wün, agriculteur. Publié par J. Mitzgall. Avec 295 figures dans le texte. Stuttgart 1898. Editeur Eugène Ulmer. 542 pages. Prix 8 fr. 70, libr. R. Burkhardt, Genève.

Das Bienenjahr. Lehrbuch der rationellen Bienenzucht nach Grundsätzen der Theorie und Praxis, von W. Skarytka, Oberlehrer in Schletz, Post Asparn a. d. Zaya (N.-O.), praktischer Bienenzüchter. Dritte vermehrte Auflage. Mit 114 Abbildungen. Wien, 1898, Druck und Verlag von Carl Gerold's Sohn.

L'Abeille à l'Ecole. Cours d'Apiculture élémentaire, par Louis Pirson, professeur à l'Ecole Moyenne de l'Etat, à Philippeville, rédacteur du « Rucher Belge ». Deuxième édition. Ouvrage publié en 1897 dans le « Rucher Belge » et réédité par la Société d'Apiculture du Bassin de la Meuse, à qui M. Pirson a eu la gracieuseté de l'offrir. Prix 0 fr. 75. En

vente à l'imprimerie du Rucher Belge, B. Debois, imprimeur-éditeur, Place du Sablon, 8, à Dison, et chez les principaux libraires, 1898.

Brochure de 68 pages, rédigée avec beaucoup de clarté et pouvant rendre de grands services aux débutants..

REVUE ET COURS DES PRODUITS DES ABEILLES

Miel. — Lorsque nous disions que le cours des miels surfins n'était pas en rapport avec la faible production, nous espérions encore que les secondes coupes nous donneraient un démenti relatif; il n'en est malheureusement rien et de tous côtés nous arrivent des renseignements qui nous confirment que l'année apicole de 1898 devra être classée parmi les plus mauvaises et qu'il n'y a plus rien à espérer.

Nous recevons aussi de nombreuses demandes de miel surfin d'apiculteurs qui ne peuvent contenter leur clientèle. Il en résulte naturellement une hausse sensible de ces miels au prix de 130 fr. les 100 kilos, prix qui ne pourra que se maintenir et qui devait être celui du débit.

Les miels blancs du pays sont moins rares, mais ils profitent du peu d'abondance des surfins pour se classer à 90 fr. les 100 kilos. La hausse sur ces miels ne peut être aussi soutenue, les miels étrangers prenant une place importante sur le marché, grâce à leur bas prix.

Cires. — Cours soutenus de 320 à 340 fr. les 100 kilos, selon épuration et coulé, soit en pain, soit en brique.

A Marseille, il y a quelques demandes à la fin de juillet et au commencement d'août, mais on est de nouveau sans affaires aux prix du mois dernier.

L'Apiculteur, de Paris, livraison de septembre.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

C. Hayoz, Cressier (Fribourg), 14 août. — Quelques apiculteurs ont de la méfiance vis-à-vis des abeilles carnioliennes, on les accuse d'être trop prolifiques et de ne donner que peu de miel. Je me permets de citer un fait qui réconciliera les apiculteurs avec ces abeilles. Au printemps 1894, je faisais venir une ruche carniolienne par l'entremise de la Société allemande de Guin; elle produisit deux essaims dans la même année. Ces trois ruches produisirent six essaims en 1895 et une dizaine de kilos de miel. J'ai eu quelques pertes pendant l'hiver de 1895.

Au commencement du mois d'août 1896 la ruche carniolienne de 1894 avait produit quatre essaims (cela fait quinze ruches en tout) et plus de 125 livres de beau miel, tout en conservant des provisions suffisantes pour l'hiver.

Parmi les nombreux ennemis des abeilles que nous connaissons, on pourrait citer encore le hérisson. Sans qu'il soit fort dangereux, je peux vous citer un fait. Un jour, en allant auprès de mon rucher, je vois un hérisson devant une ruche mangeant les bourdons que les abeilles chassaient et qui tombaient à terre. Le jour suivant j'allai de nouveau auprès du rucher et je vis cette fois l'ennemi placé sur le trou de vol qui se régala d'abeilles sans s'inquiéter des piqûres, vu qu'il a une bonne cuirasse. Alors cette fois je pris mon fusil de chasse et l'exterminai.

E. Ruffy, Delémont (Berne), 7 septembre. — Je n'ai pu prendre de miel dans mes ruches, pas même un demi-kilo; cependant nous sommes encore favorisés de nos côtés, surtout dans les localités où il y a beaucoup de sapins et de ronces. Les vivres d'hiver sont au complet, il y a même eu des capotes et des hausses remplies dans bien des ruchers. A Delémont, j'ai dû compléter les vivres sur toute la ligne vu mon élevage intensif: 12 sacs de sucre de 100 kil. chacun ont été fondus, distribués et operculés du 1 au 20 août. Cela a provoqué une ponte magnifique et mes ruches se trouvent dans les meilleures conditions possibles pour bien hiverner.

On nous recommande de prendre patience et d'attendre des temps meilleurs! Il le faut bien, mais le temps passe, la mort s'avance et comme ma sœur Anne, on ne voit toujours rien venir.

M. Bellot, Chaource (Aube), 19 septembre. — Nous avons toujours une grande sécheresse et une température trop élevée; nos abeilles ne font plus rien et les ruches sont en général bien pauvres.

A. Belot (Doubs), 21 septembre. — Mes ruches n'ont que des provisions insuffisantes. J'ai extrait une dizaine de kilos seulement pour aller au Concours cantonal de Montbenoit, où j'ai obtenu le premier prix.

Je possède 36 ruches, y compris un rucher en pavillon de 18 ruches dont 15 seulement sont habitées.

En somme, nous avons une année excessivement mauvaise, assez pour décourager les meilleurs apiculteurs, mais heureusement que je ne fais pas de l'apiculture pour en retirer un profit, mais par amour des abeilles.

J. Keller, Neuchâtel, 28 septembre. — Les journaux apicoles que je lis m'apportent de partout, presque sans exception, des plaintes sur la mauvaise récolte de cette année. Je me sens d'autant plus heureux de pouvoir vous dire que la campagne qui vient de se terminer a donné des résultats satisfaisants dans ma localité. Sans doute, nous ne pouvons pas enregistrer des rendements surprenants, mais la moyenne de mon rucher étant de 15 kil. par ruche, plus les provisions pour l'hivernage, je me déclare très content, car ma région n'est pas très mellifère.

Les chaleurs et surtout la sécheresse de ces trois derniers mois ont réduit les abeilles au repos forcé. Nos champs et forêts n'ont plus une seule fleur, tout est sec, absolument sec et je me demande où mes abeilles ont pu trouver le pollen que certaines ruches n'ont cessé d'emmagasiner.

Jusqu'à présent, je n'ai pu procéder à la préparation de l'hivernage, les chaleurs étant trop intenses pour restreindre la place dans les ruches. Au commencement du mois de septembre, j'ai commencé, selon mon habitude, à enlever les hausses là où les populations n'étaient pas trop abondantes. J'ai bientôt compris que j'étais allé trop vite en besogne, car, samedi et dimanche 10 et 11 septembre, quelques ruches ont essaimé à ma grande surprise. Maintenant que la température a baissé, on pourra ôter les magasins sans inconvénient. Les traités d'apiculture conseillent en général de préparer les abeilles pour l'hivernage dès le mois d'août, mais il n'y a pas de règle sans exception et cette année on pouvait attendre jusqu'à maintenant avec des bonnes colonies.

La Ruche Dadant-Modifiée

Sa description, avec la manière de la construire soi-même économiquement.

Brochure de 32 pages, avec 17 figures, par le Directeur de la *Revue*;

2^e édition, revue et corrigée; prix fr. 0.60, franco

CONDUITE DU RUCHER

Avec la description de trois types de ruches, 3 planches et 91 figures

Par Ed. BERTRAND

HUITIÈME ÉDITION, entièrement revue et augmentée. Prix fr. 2.50, port non compris

A Genève, Librairie R. Burkhardt, Molard, 2; à Paris, Librairie Agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob; à Bruxelles, J. Lebègue & Cie, office de publicité, 46, rue de la Madeleine, et chez les principaux libraires de Suisse, de France et de Belgique.

En Espagne, chez Eugénie Piaget, libraire, 20, Rambla del Centro, Barcelone; au Canada, chez Frank W. Jones, Bedford (Québec).

Pour la France et la Belgique, s'adresser aux libraires et dépositaires.

Des autres pays, on peut envoyer directement à l'auteur, à Nyon (Suisse), le coût de l'ouvrage, port compris (Suisse, fr. 2.60, Etranger, fr. 2.90), pour recevoir le volume franc de port.